

La nuit porte conseil...

Qui a dit que l'action syndicale au sein des conseils d'Administration était stérile ? Lors de la dernière Commission Permanente consacrée à l'étude de la D.H.G. , on nous annonçait la suppression d'un poste de lettres classiques entraînant une mesure de carte scolaire, alors que parallèlement un poste de lettres modernes était proposé à la création.

Les élus du SNES se sont opposés à cette mesure incompréhensible et inique, car un professeur de lettres classiques peut parfaitement enseigner les lettres modernes en complément de ses heures de latin ou de grec ou même à temps complet. C'était d'ailleurs le cas de notre collègue comme celui de nombre de collègues dans toute la France. De même, on nous annonçait la suppression de l'espagnol comme langue vivante approfondie en 1^o et Terminale L. (6 heures) Là aussi, nous dénoncions ce choix de suppression car sous prétexte que les effectifs étaient réduits, cette option ne serait plus proposée. Or d'autres options de L continueraient d'exister avec des effectifs similaires.

La nuit porte conseil... C'est par ce proverbe que le proviseur a rouvert la discussion sur la DHG lors du Conseil d'administration qui a suivi la CP ... Bonne surprise ! Toutes les demandes des élus précédemment évoquées ont été entendues ! Plus de suppression du poste de lettres classiques, retour de l'option espagnol approfondi mais sous condition d'un nombre minimum d'inscrits, ce qui sera le cas de toutes les autres options proposées par l'établissement. Cette mesure place ainsi ces options sur un pied d'égalité. La motion que nous avions préparée a ainsi pu être déchirée ! Nous avons cependant fait voter une autre motion qui dénonçait la disparition programmée par les autorités académiques de notre classe préparatoire au concours d'entrée à l'IFSI. Elle sera remplacée par des modules optionnels ouverts aux seuls élèves de 1^o et T^o ST2S.

En bref ... Les enseignants du lycée Marie Curie réunis en A.G. sur l'heure d'information syndicale du mois de mai, se sont inquiétés de la réforme du collège et la section SNES-SNEP de l'établissement ainsi que l'intersyndicale ont appelé les collègues à se mobiliser en particulier pour les journées d'action prévues en mai et juin.

Thierry Rodriguez- S1 LGT Marie Curie

Violence au collège de Maubourguet

La situation s'est brutalement tendue au collège de Maubourguet. Un professeur de mathématiques a froidement été giflé par un élève de 3e qui avait à l'évidence prémédité son geste. En l'absence du Principal, le CPE a dû seul gérer la situation. Le conseil de discipline a prononcé une sanction d'exclusion temporaire de 4 semaines, décision qui au vu des textes est donc illégale (l'exclusion temporaire est limitée à 8 jours). La présence ensuite d'un panneau insultant sur le rond-point situé à côté du collège a ajouté à la confusion.

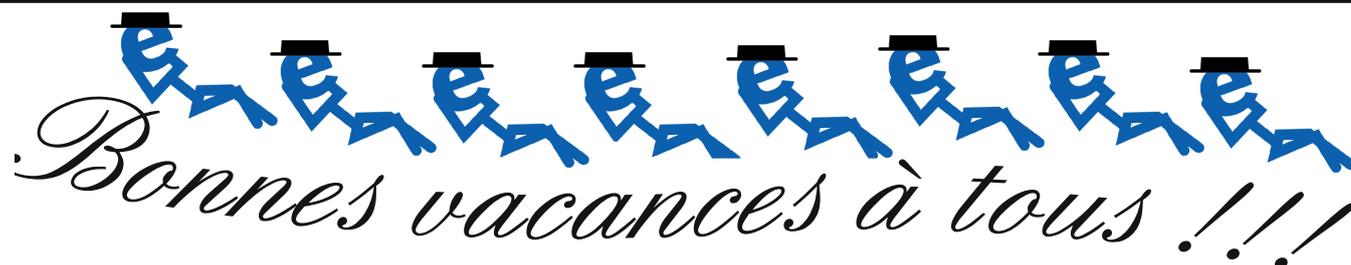
La direction académique avait été prévenue au cours de l'année de possibles problèmes de ce type, et rien n'a été mis en place. Que ce soit pour aider les collègues en difficultés, pour soutenir les équipes d'éducation et de direction, nos autorités défont et in fine les élèves font les frais du pourrissement des situations. Le Snes65 s'est rendu lundi 15 juin à Maubourguet afin de rencontrer les personnels, la discussion a été riche et nous avons rappelé que l'action collective était la clef bien souvent nécessaire pour régler les problèmes au sein des établissements.

Catherine Goubier, secrétaire départementale adjointe

N'hésitez pas à nous faire parvenir des articles sur votre établissement à l'adresse snes65@toulouse.snes.edu , des brèves de quelques lignes, ou des articles plus fouillés jusqu'à une page entière.

Ce bulletin est le seul à parler du Second Degré dans les Hautes-Pyrénées. L'idéal serait 4 ou 5 lignes produites tous les 3 mois par chaque collège et lycée du 65.

Faute de quoi, face aux multiples contraintes (réglementation et acheminement entre autres), il se pourrait que sa publication cesse ...


Bonnes vacances à tous !!!

Autonomie, concurrence de tous contre tous ... What else ?

Le 19 mai, des syndicats d'enseignants représentant 80% de la profession appelaient à une journée nationale et intersyndicale de grève et d'actions contre une réforme qui s'appuie sur l'**autonomie des établissements** et l'**interdisciplinarité**. Cette grève, majoritaire, a été un gros succès, quoiqu'en disent les tripatouillages habituels de l'administration ...

Malgré ce mouvement de grande ampleur, le gouvernement a cru bon de publier le décret sur cette réforme dans la foulée. Notre président prône le dialogue social ; il devrait en parler à ses ministres ... Actuellement, **le gouvernement ne semble plus parler qu'à ses sympathisants.**

Nous avons fait une nouvelle grève, le 11 juin : avec 35% d'enseignants en grève dans les collèges de l'académie, et dans une période peu favorable à ce type d'action, **les personnels du second degré ont confirmé leur rejet de CETTE réforme.**

Le SNES-FSU appelle à poursuivre les actions de toute nature dans les établissements en continuant, par exemple, à débattre avec les parents, et à interpeller les élus. **Le collège n'avait pas besoin de CETTE réforme, le décret doit être abrogé et des discussions constructives doivent enfin débiter.** Le mammoth a été dégraissé, et il est maintenant dans un bien piteux état. Mais il a une mémoire ... d'éléphant.

Marc Poulou

Secrétaire départemental du Snes65

Dernière minute : la version actuelle de la circulaire d'application impose un travail d'équipe tout en précisant qu'il s'inscrit « dans le cadre des missions » des enseignants, autrement dit sans temps rémunéré ...

Dispensé de timbrage
TARBES PPDC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le
24 juin 2015



Cette avant-garde des Troupes Spéciales Bigourdanaises du Snes65 n'est pas DANS la prison Saint-Michel à Toulouse, mais juste DEVANT ! Un commando de choc, formé de militants triés sur le volet ... qui ont « remplis » le bus lors de la manif académique du 19 mai. Nous certifions que durant cette aventure, aucun militant n'a été maltraité.

SOMMAIRE

- Page 1 : Éditorial / Photo 19 mai
- Page 2 : La nuit porte conseil / Maubourguet
- Page 3 : TZR / Nouvelle offre MGEN
- Page 4 : Elèves à besoins particuliers

SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24
Courriel:
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:

Marc Poulou
CPPAP: n° 0918 S 08025
ISSN : n°1956-2179

Imprimé au Siège
Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n° 47 - juin 2015

TZR ou Très Zen tu Resteras

Vous avez déjà tous vu un nom mystérieux sur un casier sans pouvoir lui associer un visage avant le mois de décembre, ou croisé un collègue près de la machine à café en prononçant la fameuse phrase : « Ha ! C'est toi Monsieur Machin ! » ; et bien vous avez tous croisé un TZR !

Etant moi-même TZR, je profite de cet article pour remercier l'Education Nationale (c'est ironique, hein !) d'avoir créé ce type de poste parce que :

- Depuis que je suis TZR, je suis devenue une pro de l'organisation : gérer jusqu'à 3 emplois du temps dans l'année sur plusieurs établissements, ça oblige à être réactif et ça préserve de la routine !
- Je fais travailler ma mémoire grâce à tous les noms de collègues, les codes de photocopieuses ou de parking, les numéros de salle, ... (et qui sait, en consignait tout ça sur une grille de Loto, je deviendrai peut-être millionnaire !).
- J'ai préparé des cours pour tous les niveaux possibles et imaginables !

Mais, tout n'est pas tout rose pour les TZR, et malgré ma bonne humeur, j'ai quand même la boule au ventre tous les ans à cette période de l'année parce que je ne sais pas à quelle sauce je vais être mangée lors des mutations. Je ne me fais jamais trop d'illusions (juste un peu quand même, parce que l'espoir fait vivre à ce qu'on dit) et j'attends patiemment de savoir où je serai nommée l'an prochain.

En tous cas, je profite de ce modeste article pour remercier tous les collègues du SNES pour leur implication et leur travail de fourmi lors des vérifications des barèmes et aussi (GRAND RETOUR !), lors du groupe de travail pour les affectations des TZR courant juillet. Cela permettra sûrement d'éviter les aberrations du style affecter un collègue à l'autre bout du département alors qu'il y a des heures sur sa commune de résidence...

Pour conclure, si en septembre vous croisez une petite brune, TZR, prof d'espagnol, ça sera peut-être moi ; alors, soyez sympa et montrez-lui comment marche la photocopieuse !

Alice Almeida, TZR Espagnol - Membre du Bureau Départemental

La nouvelle offre de la MGEN : un changement de paradigme.

Depuis 1987 (loi Seguin), l'idée que « chacun reçoit selon ses besoins » s'est érodée au fur et à mesure que l'assurance maladie se désengageait des soins courants pour se concentrer sur les « gros risques » (hôpital, ALD). Cette privatisation partielle du système de santé a fait du contrat de mutuelle ou d'assurance complémentaire santé le sésame indispensable pour accéder aux soins les plus courants (en particulier dentaire, ophtalmologie, audio-prothèses).

La loi de 2004 (Douste Blazy) crée l'UNOCAM (Union Nationale des Organismes Complémentaires d'Assurances Maladie). Elle fait des organismes complémentaires des acteurs à part entière de l'assurance maladie et ouvre le marché à la concurrence (mutuelles, institutions de prévoyance, assurances), ce qui conduit à la sélection des risques et met en danger le principe de solidarité.

La loi du 11 janvier 2013 (ANI) impose la généralisation de la complémentaire santé d'entreprise dans le secteur privé, financé à 50% par l'employeur. C'est un marché où les assurances privées vont faire la loi. Les mutuelles de la Fonction Publique d'État et de la Territoriale vont donc se trouver en très grande difficulté : les contrats individuels qu'elles gèrent ne concerneront plus que les fonctionnaires (non concernés par l'ANI), les retraités, les chômeurs, les étudiants... Elles sont de plus soumises à des contraintes très fortes en matière de solvabilité financière.

Comme d'autres mutuelles, la MGEN fait aussi face à une population cible qui vieillit (âge moyen 57ans). La MGEN a pris déjà quelques mesures qui mettent à mal le principe de solidarité : augmentation de la cotisation des seuls retraités (3,56% contre 2,97%), cotisation moins élevée pour les moins de 30 ans (2,38%), offre Mgénération initiale. Le 11 avril, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire, un nouveau pas a été franchi qui traduit un changement de paradigme : taux de cotisation différents par tranches d'âge (8 pour les actifs, 2 pour les retraités) qui dépendent par ailleurs du choix de l'offre de prestations parmi 4 options possibles. La MGEN s'éloigne des principes fondateurs de la solidarité, notamment intergénérationnelle, pour se rapprocher de la logique des assureurs privés.

De plus, l'information des adhérents ne s'est pas faite par la revue nationale « Valeurs Mutualistes », mais seulement par des rencontres mutuelles départementales. Une telle décision aurait mérité une information de tous les adhérents, et un débat largement contradictoire, en étudiant d'autres pistes d'évolution (augmentation uniforme des cotisations, modulation de leur taux selon les revenus...).

Monique Theulé, S1 Retraités

Très important !!!

Si vous voulez que votre syndicat soit plus efficace, n'oubliez pas de mettre à jour vos données personnelles, en particulier votre adresse postale et surtout une adresse électronique valide !

Pour cela, se munir de ses identifiants Snés (Votre N° Adhérent de 6 chiffres et votre mot de passe de 4 lettres en majuscule), puis cliquer là : <https://www.snes.edu/private/Scripts/Adhesion/Adhesion/indexF.php>

Elèves à besoins particuliers :
témoignage d'une prof ordinaire face à des élèves extraordinaires

Certifiée d'histoire géographie depuis 26 ans, j'ai connu les collèves des villes et ceux des champs et à chaque rentrée la même boule au ventre en me disant "serai-je à la hauteur?"

C'est sans doute cette interrogation qui au fil des années m'a rapproché de ces enfants que l'on qualifiait de fainéants, rêveurs," n'ayant pas leur place ici".

Ces enfants que je m'acharnai à sortir de là, en inventant trucs et astuces, en faisant preuve d'empathie au point de parfois passer pour une traîtresse aux yeux de mes collègues, ils venaient avec plaisir! Quel outrage !

En réalité, j'exagère à peine, mais c'était un peu la pause... l'histoire géo.

Sur cette route, j'ai rencontré des collègues, enseignants, CPE et chefs d'établissement qui partageaient cette posture : du temps passé avec les parents, l'élève, les éduc les soignants aussi et la plupart du temps autour d'un café, d'un bureau, au bout du fil et souvent au bord des larmes. Et puis aussi des retours fantastiques, des enfants reprenant confiance et des apéros sympas.

Bon, qu'est ce qu'elle raconte la collègue, elle l'a bu l'apéro ou quoi, ils sont où les BEP dans tout ça ???

J'y viens, fin de ma vie avant la plongée officielle dans le monde des dyséotres...

Alors, bien sûr, j'ai commencé par me poser des questions sur mes pratiques, ce que je faisais instinctivement est-ce que je pouvais le généraliser, est-ce que j'avais une connaissance suffisante de l'apprenant, de ses mécanismes, tout ça en vrac et puis aussi ma position au sein des équipes pédagogiques, de quel droit pouvais je proposer cela plutôt que cela, bref les doutes m'ont envahi et je me suis dit qu'il était temps de creuser du côté de ceux qui savaient.

Route le Paf et le stage de 3 jours sur les élèves en situation de handicap (il y a 3 ans). Là, je suis tombée dans la marmite, un stage interpro, je n'étais pas seule : des intervenants de qualité, bref à la fin je repartais avec l'idée de postuler pour la formation du 2CA-SH.

Lettre de motivation, avis du chef d'établissement et vogue la galère pour 7 semaines de cours à Toulouse, des immersions en SEGPA et ULIS, et bien sûr l'écriture d'un mémoire servant de support à côté de la séance en classe, à l'examen de certification par l'inspecteur ASH et l'inspecteur de matière.

Ces 3 lignes résument l'expérience la plus forte et la plus horrible de ma vie, j'ai terminé l'année, heureuse, mais sur les genoux.

N'attendez pas pour vous lancer, vous, amis lecteurs qui êtes jeunes et remplis de neurones encore agissants !

Le mémoire, ah ... Le mémoire !!! D'abord avoir la chance de tomber sur LE directeur de mémoire, carré, organisé qui vous donne la marche à suivre et qui vous met sur les rails quand vous vous égarez. SINON, faire copain-copain avec le meilleur de la classe qui a pitié de vous et qui vous dit "Heu, je comprends pas vraiment où tu veux en venir, elle est où ta problématique ?"

Les interventions, super surtout quand elles avaient lieu au bon endroit, au bon moment... Du fond et de la forme (la plupart du temps), un accès facilité aux ressources.

Non, le vrai problème, c'est la vraie vie, les gosses, les nôtres qu'on doit faire garder, les cours qu'on doit assurer devant nos élèves sans avoir été remplacé ou alors ça revient au même (sachant que les remplacements sont de droit, prévus à l'avance et que le jour J et les jours suivants d'ailleurs, il n'y a personne).

Et puis enfin, on est validé, on sait! Non, on a seulement progressé et on peut faire partager notre expérience. Certains de ma promo sont passés en ULIS (dispositif au sein des collèves), d'autres sont restés dans leur poste et on enrichit leur pratique.

Moi, j'ai décidé de rester sur mon collègue dans lequel il y avait une dynamique et des personnels déjà attentifs aux élèves à besoins particuliers.

Mon rôle aujourd'hui est d'animer les équipes éducatives, de mettre en lien les intervenants autour de l'élève, de monter en collaboration avec la CPE, l'infirmière, les professeurs principaux et les parents des "plateaux techniques". Je briefe les nouveaux professeurs et les remplaçants sur les adaptations pédagogiques. J'ai parfois le rôle de sentinelle de par ma sensibilité autant que par ma formation.

C'est passionnant, et puis aussi j'assure mes cours.

Le chef d'établissement est partie prenante de cette démarche, sans quoi nous n'y arriverions pas.

Cependant des chantiers restent ouverts, mais si vous le voulez, je pourrais en parler lors d'une prochaine tribune.

*Elodie Ladel, professeur d'Histoire et Géographie - enseignante spécialisée
S1 du collège de St Laurent de Neste*